



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES

SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

---

---

Privas le 08 Février 2016

Monsieur le Président

Madame la vice-présidente chargée du personnel, des  
finances départementales et de l'administration générale,  
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux, chers  
collègues

Permettez-moi tout d'abord, au nom du bureau syndical de vous  
présenter nos chaleureuses salutations.

Nous voici donc réunis pour la signature d'un nouveau protocole  
concernant les moyens accordés aux syndicats de cette institution.

Parapher un document, engage ses signataires, un acte important au  
demeurant, puisqu'il s'agit du 6ème depuis 1998 avec vos  
prédécesseurs et du tout premier avec vous Monsieur le Président,  
depuis votre élection à la tête du département de l'Ardèche.

Le contenu du document rappelle certes, les droits de base que  
disposent les organisations syndicales, mais surtout les dispositions  
supplémentaires que toutes les collectivités peuvent octroyer et sur ce  
point, nous prenons acte des avancées mesurées que vous avez  
souhaité attribuer. Toutefois nous aurions approuvé l'application du  
titre 2 des droits syndicaux, qui autorise tout président à donner des  
moyens humains supplémentaires, en termes de mises à dispositions.



Comme l'a écrit BEAUMARCHAIS « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ».

Enfin Monsieur le Président, vous avez fait le vœu pour 2016 de plus de dynamisme sachez que nous n'en manquons pas, d'optimisme c'est essentiel quand on porte des revendications, de Fraternité, absolument quand on s'impose des obligations et qu'il faut beaucoup d'humilité pour recevoir et pour donner, de Santé, il nous en faudra chaque jour pour accomplir notre mission.

Je conclurai mon propos par la citation suivante:

Le premier des droits de l'homme c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail.

Jean Jaurès.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Secrétaire Général FORCE OUVRIERE  
Des Personnels du Département  
De l'Ardèche.

Jean-Claude ESCALIER

**FORCE**  
**OUVRIERE**  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr) **FO**  
*la force syndicale*

